



Syndicat National des Personnels  
de l'Education et du Social  
**Protection Judiciaire de la Jeunesse**  
**SECTION SEINE St DENIS:**

*[Snpespjfsu93@gmail.com](mailto:Snpespjfsu93@gmail.com)*

## **Comité Technique Spécial de Seine Saint Denis**

### **Déclaration Préliminaire**

Pantin, le 28 Février 2017

En cette période de contexte électoral brûlant, les récents faits médiatisés de violences policières sont venus mettre en lumière l'inégalité de traitement des dionysiens dans leur rapport aux institutions et à la société. Alors qu'en toile de fond, les délinquants dits en col blanc, des politiciens semblent être intouchables face à la justice, quelle crédibilité reste-t-il aux institutions de l'état, lorsque les inégalités territoriales, sociales semblent être à ce point entérinées et acceptées ? **Nous dénonçons qu' une fois de plus dans l'affaire de Théo, comme dans celle d'Adama Traoré, le Parquet et les services de police cachent et/ou minimisent les éléments de vérité tangibles, ce qui ne peut qu'attiser le sentiment d'injustice, de colère et d'indignation, dont celui de la jeunesse des quartiers populaires, victime quotidiennement et dans l'indifférence générale des contrôles au faciès à répétition, des humiliations et des violences policières. Comment peut on réagir lorsque les réponses judiciaires ne sont pas les mêmes pour tous ? Ces récents événements viennent confirmer l'existence d'une justice de classe.**

Face à ces réalités, notre administration pourrait avoir pour objectifs de contribuer à lutter contre les inégalités sociales, réfléchir à une politique apte à ne pas laisser sur le bord de la route notre jeunesse en danger. Que fait la PJJ fait pour cette jeunesse ?

La PJJ, depuis le début des années 2000, a intériorisé les dérives des politiques sécuritaires, croyant pouvoir répondre dans l'immédiateté aux problématiques d'une jeunesse livrée à elle même. Ces choix politiques n'ont en rien enrayeré la violence, la délinquance, l'injustice, l'exclusion et les inégalités. Ces choix ont été fait « en réaction » et n'ont pas été pensé pour traiter les questions de fond inhérentes à nos missions. **Et dans ce contexte de dérives sécuritaires s'est ajouté en 2009 une politique d'austérité, venant acter une logique comptable.**

En Seine Saint Denis, les directions territoriales qui se sont succédées n'ont jamais mis en place les politiques ambitieuses qui auraient pu permettre de réduire les inégalités sociales. La question de l'insertion en est un exemple flagrant. Le projet du STEI s'ouvre par ces chiffres témoignant de la fragilité des adolescents que nous accompagnons en matière de précarité et d'exclusion et de leur éloignement des dispositifs dits de droit commun: **un jeune sur 3 de moins de 25 ans est au chômage, 30% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, 42% n'ont aucun diplôme qualifiant et seulement 22% ont un diplôme supérieur au baccalauréat.**

Du fait de ce contexte départemental, le SNPES-PJJ/FSU a toujours demandé et défendu que l'insertion à la PJJ bénéficie de moyens humains, financiers et d'une créativité qui lui permette une

prise en charge de qualité pour tous les jeunes qui leur sont confiés. **L'administration nous renvoie sans cesse aux dispositifs de droit commun, annihilant la spécificité du travail de remobilisation, de relation humaine, créée chaque jour par nos collègues et que ceux-ci ont déployé à travers des pratiques éducatives, pluridisciplinaires et des projets de service qui ont fait leur preuve.**

**Or, après des années de démantèlement, l'insertion agonise.**

Combien d'UEAJ, d'ateliers innovants ont fermé en Seine-Saint-Denis ces dernières années ? Combien de nos jeunes se retrouvent sans insertion, ni formation ni école ? Pourquoi les UEAJ se retrouvent pour certaines en sous-activité, pour d'autres n'ont pas les moyens de répondre aux besoins identifiés en MO ? **Comment peut-on penser la déclinaison d'un projet de service en acceptant les sous-effectifs d'éducateurs, adjoints administratifs et psychologues imposés par le cahier des charges des STEI?**

**Nous constatons avec amertume qu'à l'heure où les Professeurs Techniques sont voués à disparaître, vous nous présentez le projet de service du Service Territorial Éducatif d'Insertion, sans un mot de cette décision nationale qui va pourtant modifier en profondeur le secteur de l'insertion.**

Nous le répétons : pour notre organisation syndicale, il ne peut y avoir d'insertion à la PJJ sans professeurs techniques, formés à la pédagogie, au repérage des difficultés d'apprentissage, à la mise en place de médiations spécifiques pour aider les jeunes à se réconcilier avec les apprentissages. Un professeur technique tire sa crédibilité auprès des adolescents de sa maîtrise et sa pratique du média qu'il enseigne, c'est parce qu'il a appris et pratiqué qu'il peut transmettre. Et c'est parce qu'il est professeur que le jeune face lui peut se positionner en élève.

**Supprimer les professeurs techniques, c'est entériner que les adolescents de la PJJ valent moins que les autres, n'ont pas besoin d'apprendre et que l'insertion pour eux peut se résumer à de l'occupationnel, s'ils ne sont pas oisifs, ils ne commettront pas d'acte de délinquance. C'est de cette façon, abdiquer toute ambition sociale et les renvoyer à leur exclusion, qui, n'en doutons pas, générera encore plus de violence.**

Notre organisation syndicale déplore déjà, depuis des années, des conditions de travail dégradées dans le STEI du 93. Le travail isolé des professionnels ne permet pas une prise en charge de qualité. Prendre seul en charge un groupe de jeunes peut générer de l'insécurité pour les jeunes et les professionnels. Mais surtout cela prive les professionnels de toute la richesse que permet le travail en équipe, en particulier la réflexion commune, la prise de recul face aux difficultés. Comme pour les autres services de ce département, la précarité des emplois ne permet pas une sécurisation des professionnels : contractuels, service civique, absence de travail pluridisciplinaire, manque d'éducateur, secrétariat réduit à de mi-temps. En plus de ce contexte, les PT seraient remplacés par des éducateurs spécialisés dans un domaine, une activité. **Le SNPES PJJ FSU s'insurge contre cette approximation renvoyée à la jeunesse, ce mépris affiché du travail de fond, ayant pour unique objet de réduire les coûts en amenant des éducateurs à exercer une fonction sans en posséder le statut (donc en étant moins payés) et de diviser encore un peu plus le corps des éducateurs.**

Nous avons pris le temps de lire le projet du STEI, mais nous jugeons qu'en cette période où l'insertion est gravement remise en cause à la PJJ, nous ne pouvons l'étudier hors contexte national. Ce serait faire injure à nos collègues, qui ont pris le temps de décliner et de différencier l'intervention d'un professeur technique, d'un éducateur, de leur laisser penser que ce projet est pérenne en l'état, si nous n'avons pas de garanties de la part de la direction territoriale qu'elle le défendra. Nous exprimons nos doutes à ce sujet, quand nous savons qu'aucun poste supplémentaire n'a été demandé pour faire face aux difficultés spécifiques de la Seine-Saint-Denis, qu'au contraire

le poste de psychologue en insertion sera supprimé, le DT ne l'estimant pas nécessaire, que les AA interviennent encore sur des mi-temps, qu'aucune nouvelle activité n'a été créée.

Nous avons espéré que l'arrivée d'un nouveau directeur territorial acte davantage d'ambition pour le département. Au contraire, vous vous félicitez de ne pas perdre de postes, de l'arrivée de trois titulaires à la dernière CAP. Pour nous, cela reste largement insuffisant.

**Par ailleurs, vous nous imposez un simulacre de dialogue social qui nie toute continuité de travail. Nous avons déjà dénoncé la forme prise par ces échanges syndicaux : vous semblez oublier que cette fonction n'est pas notre activité principale, que nous prenons ce temps sur celui qui devrait être dévolu aux jeunes. En effet, nous nous organisons sans décharge pour tenter de faire vivre le dialogue social.** Cette attitude ne peut générer qu'une grande insécurité pour les professionnels qui ne peuvent pas compter sur votre parole. Vos décisions ne tiennent pas compte de ce que vivent les agents: les priorités fantaisistes que vous fixez dans l'étude des CTS, la non-prise en compte du calendrier des mobilités prouvent bien le peu d'intérêt que vous portez aux professionnels du 93.

Le dialogue social est méprisé : nous déplorons le plus grand flou en ce qui concerne la tenue des instances de concertation. Depuis plusieurs mois, nous sommes convoqués pour des CTS dont l'ordre du jour est à chaque fois modifié ou annulé après constat, par l'administration, que les documents mis à l'étude sont insatisfaisants ou insuffisants. Vous nous convoquez puis changez les dates au dernier moment, nous siégeons à un CTS en septembre 2016, mais en fait, ce n'est pas un CTS. Est ce que toutes ces entreprises pour mettre à mal le dialogue social ne sont pas sciemment orchestrées ? Nous nous interrogeons ! **Nous refusons d'entériner ce simulacre de dialogue social, de par une dispersion du travail, une perte de la pensée, une discontinuité de l'organisation du travail créée par notre administration.**

**« Lorsque tout marche bien, il est temps d'entreprendre autre chose. » Fernand DELIGNY**

**A l'ordre du jour de ce CTS, après moults changements, l'administration nous convoque sur le projet de service du STEI de Villemomble. Alors que la PJJ réduit considérablement son action en se recentrant toujours plus sur un milieu ouvert en grande difficulté en Seine Saint Denis, nous exigeons le renforcement des UEMO du 93 par la création d'un 10eme MO. Cette UEMO supplémentaire permettrait de garantir une réelle prise en charge de qualité, dans la durée. Si les MO retrouvent leur qualité de travail, alors les UEAJ retrouveront leur dynamisme.**

**Vous l'aurez compris, estimant que la DT 93 n'offre pas au STEI la possibilité de fonctionner correctement et comme validé par le projet de service, estimant que les CTS se succèdent sans jamais parvenir à acter quelque politique que ce soit (à part une IEMA transformée en UEQM ce qui correspond pour nous à une régression historique), notre organisation syndicale a pris la décision de ne pas siéger ce jour à ce CTS.**

*Les membres du bureau du SNPES / PJJ / FSU 93*